

OBJECTIFS POURSUIVIS POUR L'ENSEMBLE DES DOMAINES

Vérifier que l'étudiant atteint les socles de compétences (intelligence artistique, maîtrise technique, autonomie et créativité) et est capable d'en faire la synthèse et l'application lors de l'épreuve d'admission, dans l'esprit des spécificités de l'enseignement délivré par ARTS² et fixée par le projet pédagogique et artistique de l'établissement.

DOMAINE DES ARTS PLASTIQUES, VISUELS ET DE L'ESPACE

Les travaux à présenter devant le jury sont communiqués aux étudiants au moment de leur inscription à ARTS².

Chaque épreuve durera 3 jours dans toutes les options et intégrera l'administration d'un Questionnaire de culture générale ainsi qu'un test en Modèle vivant (questionnaire et test n'auront qu'une valeur purement formative).

Au terme des 3 jours, un **RAPPORT** sera établi par l'équipe pédagogique de l'option sur chaque candidat, comprenant l'ensemble des travaux qu'il aura réalisés pendant l'épreuve, et un diagnostic pédagogique de ses qualités et faiblesses, assorti de pistes de remédiation et d'intensification des qualités.

Option **Architecture d'intérieur**

Contenu de l'épreuve

- Audition des candidats
- Exercice - remise du travail
- Sélection définitive

Option **Arts numériques**

Contenu de l'épreuve

- Travail de composition libre
- Entretien

Option **Communication visuelle et graphique**

Contenu de l'épreuve

- Travail en atelier
- Entretien

Option **Design Urbain (Master spécialisé en Design d'Exposition MASDEX)**

Contenu de l'épreuve

- Entretien portant sur des éléments prédéfinis

Option **Dessin**

Contenu de l'épreuve

- Travail et entretien

Option **Gravure**

Contenu de l'épreuve

- Travail et entretien

Option **Image dans le milieu**

Contenu de l'épreuve

- Travail
- Entretien

Option **Peinture**

Contenu de l'épreuve

- Travail et entretien

Option **Sculpture**

Contenu de l'épreuve

- Travail et entretien